

ANNEXE 23

Liste de biens destinés au renforcement de l'industrie selon l'art. 11a

C'est le numéro du tarif douanier qui est déterminant pour le classement dans l'annexe 23, et non la description des marchandises. Une désignation «ex» devant le numéro du tarif douanier signifie que seule une partie du numéro du tarif douanier est concernée, c'est donc la description de la marchandise qui est déterminante pour la prise en compte par l'annexe 23.

1. Biens qui ne sont pas concernés par les dispositions transitoires prévues à l'art. 35, al. 10

Position tarifaire	Désignation
0601	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif, en végétation ou en fleur; plants, plantes et racines de chicorée autres que les racines du n° 1212
0602 30 00	Rhododendrons et azalées, greffées ou non
0602 40 00	Rosiers, greffés ou non
0602 90 00	Autres plantes vivantes
0604 20 00	Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs, et herbes, mousses et lichens, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés – Frais
2508	Autres argiles (à l'exclusion des argiles expansées du n° 6806), andalousite, cyanite, sillimanite, même calcinées; mullite; terres de chamotte ou de dinas
2509	Craie
2512	Farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente n'excédant pas 1, même calcinées
2515	Marbres, travertins, écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction d'une densité apparente égale ou supérieure à 2,5, et albâtre, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire
2518 20 00	Dolomie calcinée ou frittée
2519 10 00	Carbonate de magnésium naturel (magnésite)
2520 10 00	Gypse; anhydrite
2521	Castines; pierres à chaux ou à ciment
2522	Chaux vive, chaux éteinte et chaux hydraulique, à l'exclusion de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium du n° 2825
2525	Mica, y compris le mica clivé en lamelles irrégulières («splittings»); déchets de mica
2526	Stéatite naturelle, même dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire; talc
2530 20 00	Kiesérite, epsomite (sulfates de magnésium naturels)
2701	Houilles; briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille
2702	Lignites, même agglomérés, à l'exclusion du jais
2703	Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée
2704	Cokes et semi-cokes de houille, de lignite ou de tourbe, même agglomérés; charbon de cornue
2707 30	Xylol (xylènes)
2708	Brai et coke de brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (autres que les huiles brutes); préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles
2712	Vaseline; paraffine, cire de pétrole microcristalline, «slack wax», ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits similaires obtenus par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés
2715	Mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral (mastics bitumineux, «cut-backs», par exemple)
ex. 2804	Hydrogène et autres éléments non métalliques (à l'exception des gaz rares)
2806	Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique); acide chlorosulfurique
2811 29 00	Autres composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques – Autres
2813 10 00	Disulfure de carbone
2814	Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (ammoniaque)
2815 12 00	Hydroxyde de sodium (soude caustique) en solution aqueuse (lessive de soude caustique)
2818 30 00	Hydroxyde d'aluminium
2819	Oxydes et hydroxydes de chrome
2820	Oxydes de manganèse
2825	Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques; autres bases inorganiques; autres oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux
2827 31 00	Autres chlorures – De magnésium
2827 35 00	Autres chlorures – De nickel
2828	Hypochlorites; hypochlorite de calcium du commerce; chlorites; hypobromites
2829 11 00	Chlorates — De sodium
2832 20 00	Autres sulfites
2833 24 00	Sulfates de nickel
2833 30 00	Aluns
2834 10 00	Nitrites
2836 30 00	Hydrogénocarbonate (bicarbonate) de sodium
2836 50 00	Carbonate de calcium
2839	Silicates; silicates des métaux alcalins du commerce
2840 30 00	Peroxoborates (perborates)
2841 50 00	Autres chromates et dichromates; peroxochromates
2841 80 00	Tungstates (wolframates)
2843	Métaux précieux à l'état colloïdal; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, de constitution chimique définie ou non; amalgames de métaux précieux
2847	Peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée), même solidifié avec de l'urée
2901	Hydrocarbures acycliques

2902	Hydrocarbures cycliques
2903	Dérivés halogénés des hydrocarbures
2904	Dérivés sulfonés, nitrés ou nitrosés des hydrocarbures, même halogénés
2905 13 00	Butane-1-ol (alcool n-butylque)
2905 16 00	Octanol (alcool octylique) et ses isomères
2905 19 00	Monoalcools saturés – Autres
2905 31 00	Éthylène glycol (éthanediol)
2905 41 00	2-Éthyl-2-(hydroxyméthyl)propane-1,3-diol (triméthylolpropane)
2905 59 00	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des alcools acyclique– Autres
2906	Alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosé
2907	Phénols; phénols-alcools
2909	Éthers, éthers-alcools, éthers-phénols, éthers-alcools-phénols, peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes d'acétals et d'hémi-acétals, peroxydes de cétones (de constitution chimique définie ou non), et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
2910	Époxydes, époxy-alcools, époxy-phénols et époxy-éthers, avec trois atomes dans le cycle, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
2911	Acétals et hémi-acétals, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
2912	Aldéhydes, même contenant d'autres fonctions oxygénées; polymères cycliques des aldéhydes; paraformaldéhyde
2914 11 00	Acétone
2914 61 00	Anthraquinone
2915 13 00	Esters de l'acide formique
2915 90 00	Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés – Autres
2916	Acides monocarboxyliques acycliques non saturés et acides monocarboxyliques cycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
2917 33 00	Orthophtalates de dinonyl ou de didécyle
2920 11 00	Parathion (ISO) et parathion-méthyle (ISO) (méthyle-parathion)
2921 22 00	Hexaméthylènediamine et ses sels
2921 41 00	Aniline et ses sels
2922 11 00	Monoéthanolamine et ses sels
2922 43 00	Acide anthranilique et ses sels
2923 20 00	Lécithines et autres phosphoaminolipides
2930 40 00	Méthionine
2933 54 00	Autres dérivés de malonylurée (acide barbiturique); sels de ces produits
2933 71 00	δ-Hexanelactame (epsilon-caprolactame)
3201	Extraits tannants d'origine végétale; tanins et leurs sels, éthers, esters et autres dérivés
3202	Produits tannants organiques synthétiques; Produits tannants organiques synthétiques; produits tannants inorganiques; préparations tannantes, même contenant des produits tannants naturels; préparations enzymatiques pour le prétannage
3203	Matières colorantes d'origine végétale ou animale (y compris les extraits tinctoriaux mais à l'exclusion des noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations visées à la Note 3 du Chapitre 32, à base de matières colorantes d'origine végétale ou animale
3204 90 00	Matières colorantes organiques synthétiques, même de constitution chimique définie; préparations visées à la note 3 du chapitre 32, à base de matières colorantes organiques synthétiques; produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents ou comme luminophores, même de constitution chimique définie – Autres
3205	Laques colorantes; préparations visées à la Note 3 du Chapitre 32, à base de laques colorantes
3206 41 00	Outremer et ses préparations
3206 49 00	Autres matières colorantes; préparations visées à la Note 3 du Chapitre 32, autres que celles des n ^{os} 3203, 3204 ou 3205; produits inorganiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie – Autres
3207	Pigments, opacifiants et couleurs préparés, compositions vitrifiables, engobes, lustres liquides et préparations similaires, des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie; frittes de verre et autres verres, sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons
3208	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux; solutions définies à la Note 4 du Chapitre 32
3209	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
3210	Autres peintures et vernis; pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
3212 90 00	Pigments (y compris les poudres et flocons métalliques) dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; feuilles pour le marquage au fer; teintures et autres matières colorantes présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail – Autres
3214	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics; enduits utilisés en peinture; enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie
3215 11 00	Encres d'imprimerie – Noires
3215 19 00	Encres d'imprimerie – Autres
3403	Préparations lubrifiantes (y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants) et préparations des types utilisés pour l'ensimage des matières textiles, l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières (sauf celles contenant comme constituants de base ≥ 70 % en poids d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux)
3505 10	Dextrine et autres amidons et féculés modifiés
3506 99	Colles et autres adhésifs préparés, non dénommés ni compris ailleurs; produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg – Autres
3701 20 00	Films à développement et tirage instantanés
3701 91 00	Pour la photographie en couleurs (polychrome)
3702	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, en rouleaux, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles; pellicules photographiques à développement et tirage instantanés en rouleaux, sensibilisées, non impressionnées
3703	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés
3705	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées, autres que les films cinématographiques
3706	Films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son ou ne comportant que l'enregistrement du son

3801 20 00	Graphite colloïdal ou semi-colloïdal
3806 20 00	Sels de colophanes, d'acides résiniques ou de dérivés de colophanes ou d'acides résiniques, autres que les sels des adducts de colophanes
3807	Goudrons de bois; huiles de goudron de bois; créosote de bois; méthylène; poix végétales; poix de brasserie et préparations similaires à base de colophanes, d'acides résiniques ou de poix végétales
3809	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations (parements préparés et préparations pour le mordantage, par exemple), des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries simil., non dénommés ni compris ailleurs
3810	Préparations pour le décapage des métaux; flux à souder ou à braser et autres préparations auxiliaires pour le soudage ou le brasage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits; préparations des types utilisés pour l'enrobage ou le fourrage des électrodes ou des baguettes de soudage
3811	Préparations antidétonantes, inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants, améliorants de viscosité, additifs anticorrosifs et autres additifs préparés, pour huiles minérales (y compris l'essence) ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales
3812	Préparations dites «accélérateurs de vulcanisation»; plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs; préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques
3813	Compositions et charges pour appareils extincteurs; grenades et bombes extinctrices
3814	Solvants et diluants organiques composites, non dénommés ni compris ailleurs; préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis
3815	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, non dénommés ni compris ailleurs
3816	Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires y compris les pisés de dolomie, autres que les produits du n° 3801
3817	Alkylbenzènes en mélanges et alkylnaphtalènes en mélanges, autres que ceux des numéros 2707 ou 2902
3819	Liquides pour freins hydrauliques et autres liquides préparés pour transmissions hydrauliques, ne contenant pas d'huiles de pétrole ni de minéraux bitumineux ou en contenant moins de 70 % en poids
3820	Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage
3823 13 00	Tall acides gras industriels
3824 81 00	Mélanges et préparations contenant de l'oxiranne (oxyde d'éthylène)
3824 84 00	Mélanges et préparations contenant de l'aldrine (ISO), du camphéchloré (ISO) (toxaphène), du chlordane (ISO), du chlordécone (ISO), du DDT (ISO) (clofénotane (DCI), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane), de la dieldrine (ISO, DCI), de l'endosulfan (ISO), de l'endrine (ISO) de l'heptachlore (ISO) ou du mirex (ISO)
3824 99	Autres préparations à usages pharmaceutiques, préparations pour les industries alimentaires ainsi que les produits destinés à être utilisés comme carburant
3825 90	Produits résiduels des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs – Autres
3826	Biodiesel et ses mélanges, ne contenant pas d'huiles de pétrole ni de minéraux bitumineux ou en contenant moins de 70 % en poids
3827 90 00	Mélanges contenant des dérivés halogénés du méthane, de l'éthane ou du propane, non dénommés ni compris ailleurs – Autres
3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité inférieure à 0,94, sous formes primaires
3902 20 00	Polyisobutylène, sous formes primaires
3902 30 00	Copolymères de propylène, sous formes primaires
3902 90 00	Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires – Autres
3903 19 00	Polystyrène sous formes primaires – Autres
3903 90 00	Polymères du styrène, sous formes primaires – Autres
3904 10 00	Poly(chlorure de vinyle), sous formes primaires, non mélangé à d'autres substances
3904 50 00	Polymères du chlorure de vinylidène, sous formes primaires
3905	Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle, sous formes primaires; autres polymères de vinyle, sous formes primaires
3906	Polymères acryliques sous formes primaires
3907 21 00	Méthylphosphonate de bis(polyoxyéthylène), sous formes primaires
3907 40 00	Polycarbonates, sous formes primaires
3907 70 00	Poly(acide lactique), sous formes primaires
3907 91 00	Autres polyesters, non saturés
3908	Polyamides, sous formes primaires
3909 20 00	Résines mélaminiques, sous formes primaires
3909 39 00	Résines aminiques, sous formes primaires
3909 40 00	Résines phénoliques, sous formes primaires
3909 50 00	Polyuréthanes, sous formes primaires
3910	Silicones sous formes primaires
3911 90 00	Polysulfures, polysulfones et autres produits mentionnés dans la Note 3 du présent Chapitre, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires
3912	Cellulose et ses dérivés chimiques, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires
3915 20 00	Déchets, rognures et débris de polymères du styrène
3917	Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
3920 10 00	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières – En polymères de l'éthylène
3920 61 00	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières – En polycarbonates
3920 69 00	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières – En autres polyesters
3920 73 00	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières – En acétate de cellulose
3920 91 00	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières – En poly(butylal de vinyle)
3921 19 00	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques – En autres matières plastiques
3922 90 00	Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques – Autres
3925 20 00	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques

4002	Caoutchouc synthétique et factice pour caoutchouc dérivé des huiles, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes; mélanges des produits du n° 4001 avec des produits de la présente position, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes
4005	Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes
4006 10 00	Profilés pour le rechapage, en caoutchouc non vulcanisé
4008 21 00	Plaques, feuilles et bandes, en caoutchouc vulcanisé non durci
4009 12 00	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires (joints, coudes, raccords, p. ex.)
4009 41 00	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières ou autrement associés à d'autres matières – Sans accessoires
4010	Courroies transporteuses ou de transmission, en caoutchouc vulcanisé
4011 20 00	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les autobus ou camions
4011 80 00	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil, de travaux miniers et de manutention industrielle
4012	Pneumatiques rechapés ou usagés en caoutchouc; bandages, bandes de roulement pour pneumatiques et «flaps» en caoutchouc
4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'exclusion des articles en caoutchouc alvéolaire)
4407	Bois, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm
4408 10 00	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm – De conifères
4411 13 00	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne (dits «MDF») d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm
4411 94 00	Panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm ³
4412	Bois contre-plaqué, bois plaqué et bois stratifiés similaires
4416	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y compris les merrains
4418 40 00	Coffrages pour le bétonnage
4418 79 00	Panneaux pour revêtement de sol, assemblés, en bois autres que bambou (à l'exclusion des panneaux multicouches et des panneaux pour revêtement de sol mosaïques)
4503	Ouvrages en liège naturel
4504	Liège aggloméré (avec ou sans liant) et ouvrages en liège aggloméré
4701	Pâtes mécaniques de bois
4703	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, autres que les pâtes à dissoudre)
4704	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, autres que les pâtes à dissoudre)
4705	Pâtes de bois obtenues par la combinaison d'un traitement mécanique et d'un traitement chimique
4706	Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés (déchets et rebuts) ou d'autres matières fibreuses cellulosiques
4707	Papiers ou cartons à recycler (déchets et rebuts)
4802 20 00	Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format
4802 40 00	Papiers supports pour papiers peints, non couchés ni enduits
4802 58 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids excédant 150 g/m ² , n.d.a.
4802 61 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
4804	Papiers et cartons Kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, autres que ceux des n°s 4802 ou 4803
4805	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, n'ayant pas subi d'ouvrison complémentaire ou de traitements autres que ceux stipulés dans la Note 3 du Chapitre 48
4806	Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit «cristal» et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles
4807	Papiers et cartons assemblés à plat par collage, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux ou en feuilles
4808	Papiers et cartons ondulés (même avec recouvrement par collage), crépés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux ou en feuilles, autres que les papiers des types décrits dans le libellé du n° 4803
4809	Papiers carbone, papiers dits «autocopiants» et autres papiers pour duplication ou reports (y compris les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
4810	Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l'exclusion de tout autre couchage ou enduction, même colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format
4811 10 00	Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format
4811 51 00	Papiers et cartons, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, blanchis, d'un poids excédant 150 g/m ² , en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'exclusion des adhésifs)
4811 59 00	Papiers et cartons, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'exclusion des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids excédant 150 g/m ²)
4811 60 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (autres que les produits des types décrits dans les libellés des n°s 4803, 4809 ou 4818)
4811 90 00	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (autres que les produits des types décrits dans les libellés des n°s 4803, 4809, 4810, 4811.10 à 4811.60 ou 4818)

4814 90 00	Papiers peints et revêtements muraux similaires en papier et vitrauphanies en papier (autres que les revêtements muraux constitués par du papier enduit ou recouvert, sur l'endroit, d'une couche de matière plastique grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée)
4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
4822	Tambours, bobines, fusettes, canettes et supports similaires, en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis
4823	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose découpés à format; autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
4906	Plans et dessins d'architectes, d'ingénieurs et autres plans et dessins industriels, commerciaux, topographiques ou similaires, obtenus en original à la main; textes écrits à la main; reproductions photographiques sur papier sensibilisé et copies obtenues au carbone des plans, dessins ou textes visés ci-dessus
5105	Laine, poils fins ou grossiers, cardés ou peignés (y compris la «laine peignée en vrac»)
5106	Fils de laine cardée, non conditionnés pour la vente au détail
5107	Fils de laine peignée, non conditionnés pour la vente au détail
5112	Tissus de laine peignée ou de poils fins peignés
5205	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant au moins 85 % en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail
5206 42 00	Fils de coton (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, en fibres peignées, contenant moins de 85 % en poids de coton, retors ou câblés, titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)
5209 11 00	Tissus de coton, écrus, à armure toile, contenant au moins 85 % en poids de coton, d'un poids excédant 200 g/m ²
5211	Tissus de coton contenant moins de 85 % en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids excédant 200 g/m ²
5308	Fils d'autres fibres textiles végétales; fils de papier
5402 63 00	Fils de filaments de polypropylène (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments de moins de 67 décitex, retors ou câblés
5403	Fils de filaments artificiels (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments artificiels de moins de 67 décitex
5404	Monofilaments synthétiques de 67 décitex ou plus et dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 1 mm; lames et formes similaires (paille artificielle, par exemple), en matières textiles synthétiques, dont la largeur apparente n'excède pas 5 mm
5407 30 00	Tissus de fils de filaments synthétiques, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 5404 – «tissus» visés à la Note 9 de la Section XI
5501	Câbles de filaments synthétiques
5502	Câbles de filaments artificiels
5503	Fibres synthétiques discontinues, non-cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
5504 90 00	Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature – Autres
5506	Fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature
5507	Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature
5512 21 00	Tissus, contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, écrus ou blanchis
5512 99 00	Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues, teints, en fils de diverses couleurs ou imprimés
5516	Tissus de fibres artificielles discontinues
5601 29 00	Ouates de matières textiles et articles en ces ouates – Autres
5601 30 00	Tontisses, nœuds et noppes (boutons) de matières textiles
5604	Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles; fils textiles, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
5605	Filés métalliques et fils métallisés, même guipés, constitués par des fils textiles, des lames ou formes similaires du n° 5404 ou 5405, combinés avec du métal sous forme de fils, de lames ou de poudres, ou recouverts de métal
5607 41 00	Ficelles lieuses ou botteleuses, de polyéthylène ou de polypropylène
5801 27 00	Velours et peluches par la chaîne, de coton
5803	Tissus à point de gaze, autres que les articles de rubanerie du n° 5806
5806 40 00	Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés (bolducs)
5901	Tissus enduits de colle ou de matières amylicées, des types utilisés pour la reliure, le cartonnage, la gainerie ou usages similaires; toiles à calquer ou transparentes pour le dessin; toiles préparées pour la peinture; bougran et tissus similaires raidis des types utilisés pour la chapellerie
5905	Revêtements muraux en matières textiles
5908	Mèches tissées, tressées ou tricotées, en matières textiles, pour lampes, réchauds, briquets, bougies ou similaires; manchons à incandescence et étoffes tubulaires tricotées servant à leur fabrication, même imprégnés
5910	Courroies transporteuses ou de transmission en matières textiles, même imprégnées, enduites, recouvertes de matière plastique ou stratifiées avec de la matière plastique ou renforcées de métal ou d'autres matières
5911 10 00	Tissus, feutres et tissus doublés de feutre, combinés avec une ou plusieurs couches de caoutchouc, de cuir ou d'autres matières, des types utilisés pour la fabrication de garnitures de cardes, et produits analogues pour d'autres usages techniques, y compris les rubans de velours, imprégnés de caoutchouc, pour le recouvrement des ensouples
5911 31 00	Tissus et feutres sans fin ou munis de moyens de jonction, des types utilisés sur les machines à papier ou sur des machines similaires (à pâte, à amiante-ciment, par exemple), d'un poids au m ² inférieur à 650 g
5911 32 00	Tissus et feutres sans fin ou munis de moyens de jonction, des types utilisés sur les machines à papier ou sur des machines similaires (à pâte, à amiante-ciment, par exemple), d'un poids au m ² égal ou supérieur à 650 g
5911 40 00	Toiles filtrantes, tissus épais et étireindelles des types utilisés sur des presses d'huilerie ou pour des usages techniques analogues, y compris ceux en cheveux
6001 99 00	Velours et peluches, en bonneterie (autres que les étoffes de coton, de fibres synthétiques ou artificielles et des étoffes dites «à longs poils»)
6003	Étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n°s 6001 et 6002
6005 36 00	Étoffes de bonneterie-chaîne (y compris celles obtenues sur métiers à galonner), autres que celles des n°s 6001 à 6004, de fibres synthétiques, écruées ou blanchies
6005 44 00	Étoffes de bonneterie-chaîne (y compris celles obtenues sur métiers à galonner), autres que celles des n°s 6001 à 6004, de fibres artificielles, imprimées
6006 10 00	Autres étoffes de bonneterie, d'une largeur, de laine ou de poils fins
6309	Articles de friperie

6802 92 00	Pierres calcaires, de toute forme (à l'exclusion du marbre, du travertin, de l'albâtre, des carreaux, cubes, dés et articles similaires du n° 6802.10, des bijoux de fantaisie, des pendules et articles d'horlogerie, des appareils d'éclairage et leurs parties, des objets d'art originaux sculptés et des pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)
6804 23 00	Meules et articles similaires, sans bâtis, à broyer, aiguiser, polir, rectifier, trancher ou tronçonner, en pierres naturelles (sauf en abrasifs naturels agglomérés ou en céramique, sauf la pierre ponce parfumée et sauf pierres à aiguiser et à polir à la main et meules, etc. spécialement travaillées pour fraises de dentistes)
6806	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires; vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés; mélanges et ouvrages en matières minérales à usages d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son, à l'exclusion de ceux des nos 6811, 6812 ou du Chapitre 69
6807	Ouvrages en asphalte ou en produits similaires (poix de pétrole, brais, par exemple)
6809 19 00	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles similaires, en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornementés -Autres
6810 91 00	Éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil, en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés
6811	Ouvrages en amiante-ciment, cellulose-ciment ou similaires
6813	Garnitures de friction (plaques, rouleaux, bandes, segments, disques, rondelles, plaquettes, par exemple), non montées, pour freins, pour embrayages ou pour tous organes de frottement, à base d'amiante (asbeste), d'autres substances minérales ou de cellulose, même combinés avec des textiles ou d'autres matières
6814 90 00	Mica travaillé et ouvrages en mica – Autres (sauf isolateurs, pièces isolantes, résistances et condensateurs électriques; lunettes de protection en mica et verre à cet effet; mica sous forme de décorations pour sapin de Noël; plaques, feuilles ou bandes en mica aggloméré ou reconstitué, même sur support)
6901	Briques, dalles, carreaux et autres pièces céramiques, en farines siliceuses fossiles (p. ex. kieselguhr, tripolite, diatomite) ou en terres siliceuses analogues
6904 10 00	Briques de construction (à l'exclusion de celles en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues et des briques réfractaires du n° 6902)
6905	Tuiles, éléments de cheminée, conduits de fumée, ornements architectoniques et autres poteries de bâtiment, en céramique
6906	Tuyaux, gouttières et accessoires de tuyauterie, en céramique
6907 22 00	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids supérieur à 0,5 % mais inférieur ou égal à 10 %
6907 40 00	Pièces de finition, en céramique
6909 90 00	Auges, bacs et récipients similaires en céramique, pour l'économie rurale; cruchons et récipients similaires de transport ou d'emballage en céramique
7002	Verre en billes (autres que les microsphères du n° 7018), barres, baguettes ou tubes, non travaillé
7003	Verre dit «coulé», en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé
7004	Verre étiré ou soufflé, en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé
7005	Glace (verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces) en plaques ou en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillée
7007 11 00	Verres trempés de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules
7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées – Autres
7011 10 00	Ampoules en verre, ouvertes, et enveloppes tubulaires en verre, ouvertes, et leurs parties en verre, sans garnitures – pour l'éclairage électrique
72	Fer et acier
7301	Palplanches en fer ou en acier, même percées ou faites d'éléments assemblés; profilés obtenus par soudage, en fer ou en acier
7302	Éléments de voies ferrées, en fonte, fer ou acier, tels que rails, contre-rails et crémaillères, aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou changement de voies, traverses, éclisses, coussinets, coins, selles d'assise, plaques de serrage, plaques et barres d'écartement et autres pièces spécialement conçues pour la pose, le jointement ou la fixation des rails
7303	Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte
7304	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier
7305	Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier
7306	Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier
7307	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier
7308	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 9406; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction
7309	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge
7310	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance n'excédant pas 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge
7311	Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier
7314 12 00	Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en fils d'acier inoxydable
7318 24 00	Goupilles et clavettes, en fonte, fer ou acier
7320 20 00	Ressorts en hélice, en fer ou en acier
7322 90 00	Générateurs et distributeurs d'air chaud (y compris les distributeurs pouvant également fonctionner comme distributeurs d'air frais ou conditionné), à chauffage non électrique, comportant un ventilateur ou une soufflerie à moteur, et leurs parties, en fonte, fer ou acier
7324 29 00	Baignoires en tôle d'acier
7407	Barres et profilés en cuivre
7408	Fils de cuivre
7409	Tôles et bandes en cuivre, d'une épaisseur excédant 0,15 mm
7411	Tubes et tuyaux en cuivre
7412	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en cuivre

7413	Torons, câbles, tresses et articles similaires, en cuivre, non isolés pour l'électricité
7415 21 00	Rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort), en cuivre
7505	Barres, profilés et fils, en nickel
7506	Tôles, bandes et feuilles en nickel
7507	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie – raccords, coudes, manchons, par exemple en nickel
7508	Autres ouvrages en nickel
7605	Fils en aluminium
7606	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm
7607 20 00	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)
7610	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, balustrades, par exemple), en aluminium, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 9406; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en aluminium, préparés en vue de leur utilisation dans la construction
7611	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires en aluminium, pour toutes matières, à l'exclusion des gaz comprimés ou liquéfiés, d'une contenance excédant 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge
7612	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance n'excédant pas 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge
7613	Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés
7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et articles similaires
7804	Tôles, feuilles et bandes, en plomb; poudres et paillettes de plomb
7905	Tôles, feuilles et bandes, en zinc
8001	Étain sous forme brute
8003	Barres, profilés et fils, en étain
8007	Autres ouvrages en étain
8101 10 00	Poudres de tungstène (wolfram)
8102	Molybdène et ouvrages en molybdène, y compris les déchets et débris
8105 90 00	Ouvrages en cobalt
8109	Zirconium et ouvrages en zirconium, y compris les déchets et débris
8202 20 00	Lames de scies à ruban en métaux communs
8207	Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils (à emboutir, à estamper, à poinçonner, à tarauder, à fileter, à percer, à aléser, à brocher, à fraiser, à tourner, à visser, par exemple), y compris les filières pour l'étrépage ou le filage (extrusion) des métaux, ainsi que les outils de forage ou de sondage
8208 10 00	Couteaux et lames tranchantes, pour machines ou pour appareils mécaniques – pour le travail des métaux
8208 20 00	Couteaux et lames tranchantes, pour machines ou pour appareils mécaniques – pour le travail du bois
8208 30 00	Couteaux et lames tranchantes, pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire
8208 90 00	Couteaux et lames tranchantes, pour machines ou pour appareils mécaniques – Autres
8301 20 00	Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles, en métaux communs
8301 70 00	Clefs présentées isolément, en métaux communs
8302 30 00	Autres garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles, en métaux communs
8307	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires
8309	Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs
8402	Chaudières à vapeur (générateurs de vapeur), autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression; chaudières dites «à eau surchauffée»
8404	Appareils auxiliaires pour chaudières des numéros 8402 ou 8403 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple); condenseurs pour machines à vapeur
8405	Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs, et leurs parties (sauf four à coke, générateurs de gaz par procédé électrolytique et lampes à acétylène)
8406	Turbines à vapeur
8407 21 00	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour la propulsion de bateaux – du type hors-bord
8407 29 00	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour la propulsion de bateaux – Autres
8408	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel)
8409 99 00	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs des n°s 8407 ou 8408 – autres
8410	Turbines hydrauliques, roues hydrauliques et leurs régulateurs
8412	Autres moteurs et machines motrices
8413	Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élévateurs à liquides
8414 10 00	Pompes à vide
8414 90 00	Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes; enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz, même filtrantes – leurs parties
8415 83 00	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément – Sans dispositif de réfrigération
8416	Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz; foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires; leurs parties
8417	Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques
8419 19 00	Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation – Autres
8419 40 00	Appareils de distillation ou de rectification
8419 50 00	Echangeurs de chaleur
8419 89 00	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la

	pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation ou le refroidissement (à l'exclusion des fours et autres appareils du n° 8514)
8419 90 00	Parties d'appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température ainsi que les chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation.
8420 99 00	Parties de calandres et laminoirs, autres que pour les métaux ou le verre, et cylindres pour ces machines – Autres
ex 8421	Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz
8424 89 00	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
8424 90 00	Parties des appareils mécaniques relevant de la sous-position 8424 89 40
8425 11 00	Palans, à moteur électrique
8425 31 00	Treuil et cabestans, à moteur électrique
8426	Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues
8427	Chariots-gerbeurs; autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage
8428 20 00	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques
8428 31 00	Autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises, spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains
8428 32 00	Autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises – Autres, à benne
8428 33 00	Autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises – Autres, à bande ou à courroie
8428 39 00	Autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises – Autres
8428 70 00	Robots industriels
8428 90 00	Autres machines et appareils
8429	Boueurs (bulldozers), boueurs biais (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés
8430	Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige
8431 20 00	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils du numéro 8427
8431 39 00	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils du numéro 8428, autres que d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques
8431 41 00	Godets, bennes, bennes-pneus, pelles, grappins et pinces, reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement de machines ou appareils des n°s 8426, 8429 ou 8430
8431 49 00	Autres parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement de machines ou appareils des n°s 8426, 8429 ou 8430
8439 10 00	Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques
8439 30 00	Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton
8440 90 00	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure, y compris les machines à coudre les feuillets – leurs parties
8441 30 00	Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage
8442 40 00	Parties de ces machines, appareils ou matériel
8443 13 00	Autres machines et appareils à imprimer offset
8443 15 00	Machines et appareils à imprimer, typographiques, autres qu'alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques
8443 16 00	Machines et appareils à imprimer, flexographiques
8443 17 00	Machines et appareils à imprimer, héliographiques
8443 19 00	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 – Autres
8443 91 00	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442
8444	Machines pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles
8448	Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n°s 8444, 8445, 8446 ou 8447 (ratières, mécaniques Jacquard, casse-chaînes et casse-trames, mécanismes de changement de navettes, par exemple); parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines de la présente position ou des n°s 8444, 8445, 8446 ou 8447 (broches, ailettes, garnitures de cardes, peignes, barrettes, filières, navettes, lisses et cadres de lisses, aiguilles, platines, crochets, par exemple)
8451 10 00	Machines pour le nettoyage à sec
8451 29 00	Machines à sécher – Autres
8451 30 00	Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer
8451 90 00	Machines et appareils (autres que les machines du n° 8450) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum; machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus; leurs parties
8453	Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux ou pour la fabrication ou la réparation des chaussures ou autres ouvrages en cuir ou en peau (à l'exclusion des séchoirs, des pistolets aéroglyphes, des machines à ébourrer les porcs, des machines à coudre et des presses polyvalentes); leurs parties
8454	Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie; leurs parties
8455 22	Laminoirs à froid
8455 30	Cylindres de laminoirs
8456	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultra-sons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma; machines à découper par jet d'eau
8457	Centres d'usinage, machines à poste fixe et machines à stations multiples, pour le travail des métaux
8458	Tours (y compris les centres de tournage) travaillant par enlèvement de métal
8459	Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 8458

8460	Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermets à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 8461 et les machines pour emploi à la main
8461	Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à mortaiser, brocher, tailler les engrenages, finir les engrenages, scier, tronçonner et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cermets, non dénommées ni comprises ailleurs
8462	Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux (à l'exclusion des laminoirs); machines (y compris les presses, les lignes de refendage et les lignes de découpe à longueur) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailer, poinçonner, gruger ou à grignoter les métaux (à l'exclusion des bancs à étirer); presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques, autres que celles mentionnées dans les positions précédentes
8463	Autres machines-outils pour le travail des métaux ou des cermets, travaillant sans enlèvement de matière
8464	Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre
8465	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires
8466	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines des n°s 8456 à 8465, y compris les porte-pièces et porte-outils, les filières à déclenchement automatique, les dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur ces machines, n.d.a.; porte-outils pour outils ou outillage à main, de tous types
8467	Outils pneumatiques, hydrauliques ou à moteur (électrique ou non électrique) incorporé, pour emploi à la main; leurs parties
8468	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, même pouvant couper, autres que ceux du n° 8515; machines et appareils aux gaz pour la trempe superficielle; leurs parties
ex 8471	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs, autres que celles des n°s 8471.70 et 8471.80
8472 10 00	Duplicateurs
8472 30 00	Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres
8473	Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n°s 8470 à 8472
8474	Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable
8475	Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre
8477	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre
8479 10 00	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues
8479 30 00	Presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège
8479 50 00	Robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs
8479 81 00	Autres machines et appareils, pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques
8479 82 00	Autres machines et appareils, à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser
8479 89 00	Autres machines et appareils – Autres
8479 90 00	Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le chapitre 84 – leurs parties
8480	Châssis de fonderie; plaques de fond pour moules; modèles pour moules; moules pour les métaux (autres que les lingotières), les carbures métalliques, le verre, les matières minérales, le caoutchouc ou les matières plastiques
8481 10 00	Détendeurs
8481 20 00	Valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques
8481 30 00	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil.
8481 40 00	Soupapes de trop-plein ou de sûreté
8482	Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'exclusion des billes d'acier du n° 7326); leurs parties
8483	Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à mouffes; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation
8484	Joints métalloplastiques; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues; joints d'étanchéité mécaniques
8485	Machines pour la fabrication additive
8486	Machines et appareils utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat; machines et appareils visés à la Note 11 C) du présent Chapitre; parties et accessoires
8487	Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques
8501	Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes
8502	Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques
8503	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n°s 8501 ou 8502
8504 ¹	Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs
8505	Électro-aimants; aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation; accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques; têtes de levage électromagnétiques
8506	Piles et batteries de piles électriques
8507	Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire

¹ L'art. 11a ne s'applique pas aux opérations portant sur les biens des positions tarifaires 8504 10, 8504 21, 8504 22, 8504 23, 8504 31, 8504 40, 8504 50 et 8504 90, régies par un contrat antérieur au 1^{er} mars 2024 et exécutées jusqu'au 31 mai 2024.

8511	Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (magnétos, dynamos-magnétos, bobines d'allumage, bougies d'allumage ou de chauffage, démarreurs, par exemple); génératrices (dynamos, alternateurs, par exemple) et joncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs
8512 20 00	Autres appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle
8512 90 00	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation (à l'exclusion des articles du n° 8539), essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour cycles ou automobiles, – leurs parties
ex 8514	Fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques, à l'exclusion des fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiteries du n° 85141910; autres appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques
8515	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultrasons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cermets
8516 80 00	Résistances chauffantes
8517 61 00	Stations de base d'appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu)
8523 51 00	Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs
8525	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes
8526	Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar), appareils de radionavigation et appareils de radiotélécommande
8527 21 00	Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, du type utilisé dans les véhicules automobiles – combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son
8528 49 00	Moniteurs à tube cathodique – Autres
8530	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aéroports (autres que ceux du n° 8608)
8532 10 00	Condensateurs électriques fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive égale ou supérieure 0,5 kvar (condensateurs de puissance)
8532 29 00	Autres condensateurs fixes
8532 30 00	Condensateurs électriques variables ou ajustables
8532 90 00	Parties de condensateurs électriques, fixes, variables ou ajustables
8533 29 00	Autres résistances fixes – Autres
8533 90 00	Parties de résistances électriques non chauffantes (y compris les rhéostats et les potentiomètres)
8534	Circuits imprimés
8535	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, coupe-circuit, parafoudres, limiteurs de tension, parasurtenseurs, prises de courant et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension excédant 1000 volts
8538	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 8535, 8536 ou 8537
8539 29 00	Lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges ou d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V
8539 39 00	Tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets, à cathode chaude, à vapeur de mercure ou de sodium ou que les lampes à halogénure métallique
8539 41 00	Lampes à arc
8539 51 00	Modules à diodes émettrices de lumière (LED)
8539 52 00	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
8540	Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode (lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz, tubes redresseurs à vapeur de mercure, tubes cathodiques, tubes et valves pour caméras de télévision, par exemple), autres que ceux du n° 8539
8541 30 00	Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles
8541 41 00	Diodes émettrices de lumière (LED)
8541 42 00	Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux
8541 43 00	Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux
8543 10 00	Accélérateurs de particules
8543 20 00	Générateurs de signaux électriques
8543 30 00	Machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse
8544 11 00	Fils pour bobinages, isolés, pour l'électricité, en cuivre
8544 30 00	Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport
8544 49 00	Autres conducteurs électriques isolés, pour tensions n'excédant pas 1000 V, non munis de pièces de connexion
8544 60 00	Autres conducteurs électriques isolés, pour tensions excédant 1000 V
8544 70 00	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
8545 20 00	Balais en charbon pour usages électriques
8547	Pièces isolantes, entièrement en matières isolantes ou comportant de simples pièces métalliques d'assemblage (douilles à pas de vis, par exemple) noyées dans la masse, pour machines, appareils ou installations électriques, autres que les isolateurs du n° 8546; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement
8549	Déchets et débris électriques et électroniques
8602	Autres locomotives et locotracteurs; tenders
8604	Véhicules pour l'entretien ou le service des voies ferrées ou similaires, même autopropulsés (wagons-ateliers, wagons-grues, wagons équipés de bourreuses à ballast, aligneuses pour voies, voitures d'essais et draisines, par exemple)
8606	Wagons pour le transport sur rail des marchandises
8701 21 00	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)
8701 22 00	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique
8701 23 00	Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique
8701 24 00	Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion
8701 30 00	Tracteurs à chenilles
8703 10 00	Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige; véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf et véhicules similaires

ex 8703 23	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course – Autres véhicules, uniquement à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée excédant 1900 cm ³ mais n'excédant pas 3000 cm ³ (autres que les ambulances)
8703 24 00	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course – Autres véhicules, uniquement à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée excédant 3000 cm ³ (autres que les ambulances)
ex 8703 32	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, d'une cylindrée excédant 1500 cm ³ mais n'excédant pas 2500 cm ³ (autres que les ambulances)
8703 33	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, d'une cylindrée excédant 2500 cm ³ (autres que les ambulances)
8703 40	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course – Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique (autres que les Plug-in Hybride)
8703 50	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course – Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique autres que les Plug-in Hybride)
8703 60	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course – Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique
8703 70	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course – Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique
8703 80	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course – Autres véhicules, équipés uniquement d'un moteur électrique pour la propulsion
8703 90	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course – Autres (équipés d'autres moteurs que les moteurs à piston ou les moteurs électriques)
ex 8704	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, y compris les châssis de véhicules automobiles, équipés de leur moteur et comportant une cabine (autres que ceux du n° 8704.21), d'une cylindrée n'excédant pas 1900 cm ³
8705	Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épanduses, voitures-ateliers, voitures radiologiques, par exemple)
8709 90 00	Chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés dans les usines, les entrepôts, les ports ou les aéroports pour le transport des marchandises sur de courtes distances; chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares; leurs parties
8716 20 00	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
8716 39 00	Autres remorques et semi-remorques pour le transport des marchandises – Autres
8716 90 00	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles
8903	Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës
8904	Remorqueurs et bateaux-pousseurs
8905	Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants, plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles
9001 10 00	Fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optique
9002 11 00	Objectifs pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction
9002 19 00	Autres objectifs
9005	Jumelles, longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques, et leurs bâtis; autres instruments d'astronomie et leurs bâtis, à l'exclusion des appareils de radioastronomie
9007	Caméras et projecteurs cinématographiques, même incorporant des appareils d'enregistrement ou de reproduction du son
9010	Appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; négatoscopes; écrans pour projections
9013	Lasers, autres que les diodes laser; autres appareils et instruments d'optique, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre
9014	Boussoles, y compris les compas de navigation; autres instruments et appareils de navigation
9015	Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique, à l'exclusion des boussoles); télémètres
9024	Machines et appareils d'essais de dureté, de traction, de compression, d'élasticité ou d'autres propriétés mécaniques des matériaux (métaux, bois, textiles, papier, matières plastiques, par exemple)
9025 90 00	Parties et accessoires pour densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, enregistreurs ou non, même combinés entre eux
9026	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz (débitmètres, indicateurs de niveau, manomètres, compteurs de chaleur, par exemple), à l'exclusion des instruments et appareils des nos 9014, 9015, 9028 ou 9032
9027	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, analyseurs de gaz ou de fumées, par exemple); instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques (y compris les indicateurs de temps de pose); microtomes
9029	Autres compteurs (compteurs de tours, compteurs de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres, par exemple); indicateurs de vitesse et tachymètres, autres que ceux des nos 9014 ou 9015; stroboscopes

9030	Oscilloscopes, analyseurs de spectre et autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques; instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes
9031	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; projecteurs de profils
9032 81 00	Autres instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, hydrauliques ou pneumatiques – Autres
9401 10 00	Sièges des types utilisés pour véhicules aériens
9401 20 00	Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles
9403 30 00	Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux
9406	Constructions préfabriquées
ex 9503 00	Jouets et modèles réduits, avec moteur intégré
9606	Boutons et boutons-pression; formes pour boutons et autres parties de boutons ou de boutons-pression; ébauches de boutons
9608 91 00	Plumes à écrire et becs pour plumes
ex 9612 20	Tampons encreurs en fibres synthétiques ou artificielles, d'une largeur inférieure à 30 mm, encastrés de façon permanente dans des supports en matière plastique ou en métal, des types utilisés dans les machines à écrire automatiques, les machines automatiques de traitement de l'information et les autres machines
ex Section XVI	Ensembles industriels complets, sauf les ensembles industriels destinés à la production d'aliments et de boissons, de produits pharmaceutiques, de médicaments et de dispositif médicaux

2. Biens concernés par la disposition transitoire prévue à l'art. 35, al. 10, let. a

Position tarifaire	Désignation
2825	Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques; autres bases inorganiques; autres oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux
2905 31 00	Éthylène glycol (éthanediol)
3812 10 00	Préparations dites «accélérateurs de vulcanisation»
3812 31 00	Mélanges d'oligomères de 2,2,4-triméthyl-1,2-dihydroquinoline (TMQ)
3812 39 00	Préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques
ex 3816 00	Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires, à l'exclusion des pisés de dolomie, autres que les produits du n° 3801
3910	Silicones sous formes primaires
3911 90 00	Polysulfures, polysulfones et autres produits mentionnés dans la note 3 du présent chapitre, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires
3912 12 00	Acétates de cellulose, plastifiés, sous formes primaires
3912 20 00	Nitrates de cellulose (y compris les collodions), sous formes primaires
3912 31 00	Carboxyméthylcellulose et ses sels, sous formes primaires
3912 39 00	Éthers de cellulose, sous formes primaires (à l'exclusion de la carboxyméthylcellulose et de ses sels)
3917 22 00	Tubes et tuyaux rigides en polymères de propylène
3917 29 00	Tubes et tuyaux rigides, en autres matières plastiques
4011 80 00	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil, de travaux miniers et de manutention industrielle
7201	Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires
7202 11 00	Ferromanganèse, contenant en poids plus de 2 % de carbone
7202 19 00	Ferromanganèse, ne contenant pas en poids plus de 2 % de carbone
7202 21 00	Ferrosilicium, contenant en poids plus de 55 % de silicium
7202 29 00	Ferrosilicium, ne contenant pas en poids plus de 55 % de silicium
7202 30 00	Ferro-silico-manganèse
7202 41 00	Ferrochrome contenant en poids plus de 4 % de carbone
7202 49 00	Ferrochrome, ne contenant pas en poids plus de 4 % de carbone
7202 50 00	Ferro-silico-chrome
7202 60 00	Ferronickel
7202 70 00	Ferromolybdène
7202 80 00	Ferrotungstène et ferro-silico-tungstène
7202 91 00	Ferrotitane et ferro-silico-titane
7202 93 00	Ferroniobium
7202 99 00	Autres ferro-alliages
7203	Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer et autres produits ferreux spongieux, en morceaux, boulettes ou formes similaires; fer d'une pureté minimale en poids de 99,94 %, en morceaux, boulettes ou formes similaires
7204	Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles); déchets lingotés en fer ou en acier
7205	Grenailles et poudres de fonte brute, de fonte spiegel, de fer ou d'acier
7206	Fer et aciers non alliés en lingots ou autres formes primaires, à l'exclusion du fer du n° 7203
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage
7215 10 00	Autres barres en aciers de décolletage non alliés, simplement obtenues ou parachevées à froid
7215 90 00	Autres barres en fer ou en aciers non alliés – autres
7217	Fils, en fer ou en aciers non-alliés
7221	Fil machine, en aciers inoxydables
7222 11 00	Barres simplement laminées ou filées à chaud, en acier oxydable, de section circulaire
7222 19 00	Barres simplement laminées ou filées à chaud en acier inoxydable – autres (à l'exclusion de celles de section circulaire,)
7222 20 00	Barres, en aciers inoxydables, simplement obtenues ou parachevées à froid
7222 40 00	Profilés en aciers inoxydables
7223	Fils en aciers inoxydables
7227	Fil machine en autres aciers alliés
7229 20 00	Fils en aciers silico-manganeux
7301 10 00	Palplanches en fer ou en acier, même percées ou faites d'éléments assemblés

7302	Éléments de voies ferrées, en fonte, fer ou acier: rails, contre-rails et crémaillères, aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou changement de voies, traverses, éclisses, coussinets, coins, selles d'assise, plaques de serrage, plaques et barres d'écartement et autres pièces spécialement conçues pour la pose, le jointement ou la fixation des rails
7303	Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte
7304 11 00	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, sans soudure, en aciers inoxydables
7304 19 00	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, sans soudure, en fer ou en acier – autres
7304 22 00	Tiges de forage, sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz
7304 23 00	Autres tiges de forage, sans soudure, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, en fer ou en acier
7304 29 00	Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production, sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz
7304 31 00	Tubes, tuyaux et profilés creux sans soudure, de section circulaire, en fer ou aciers non alliés, étirés ou laminés à froid
7304 39 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid
7304 41 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid
7304 49 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid
7304 51 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en autres aciers alliés, étirés ou laminés à froid
7304 59 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en autres aciers alliés, non étirés ou laminés à froid
7304 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer ou en acier
7305 12 00	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés longitudinalement, autres (à l'exclusion des produits soudés à l'arc immergé)
7305 19 00	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, obtenus en fer ou en acier – autres (à l'exclusion des produits soudés longitudinalement)
7305 20 00	Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, de section circulaire et d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier
7305 31 00	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés longitudinalement
7305 90 00	Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier – autres que soudés
7306 11 00	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, soudés, en aciers inoxydables (de section circulaire d'un diamètre extérieur n'excédant pas 406,4 mm, ou de section non circulaire)
7306 19 00	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, en fer ou en acier (de section circulaire d'un diamètre extérieur n'excédant pas 406,4 mm, ou de section non circulaire)
7306 21 00	Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, soudés, en aciers inoxydables, de section circulaire d'un diamètre extérieur n'excédant pas 406,4 mm, ou de section non circulaire
7306 29 00	Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, en fer ou en acier, – autres (d'un diamètre extérieur n'excédant pas 406,4 mm)
7306 30 00	Autres tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section circulaire, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 406,4 mm, en fer ou en aciers non alliés
7306 40 00	Autres tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section circulaire d'un diamètre extérieur n'excédant pas 406,4 mm, en aciers inoxydables
7306 61 00	Autres tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section carrée ou rectangulaire, en fer ou en aciers
7306 69 00	Autres tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section autre que circulaire, rectangulaire ou carrée, en fer ou en acier
7306 90 00	Autres tubes, tuyaux et profilés creux, en fer ou en acier – autres
7411 10 00	Tubes et tuyaux en cuivre affiné
7411 21 00	Tubes et tuyaux en alliages à base de cuivre-zinc (laiton)
7411 22 00	Tubes et tuyaux, en alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)
7413	Torons, câbles, tresses et articles similaires, en cuivre, non isolés pour l'électricité
7606 11 00	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur excédant 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des tôles et bandes déployées)
7606 12 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des tôles et bandes déployées)
7606 91 00	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur excédant 0,2 mm (de forme autre que carrée ou rectangulaire)
7608	Tubes et tuyaux en aluminium
7609	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium
8207 13 00	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en cermets
8207 19 00	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres qu'en cermets
8207 20 00	Filières interchangeables pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux
8207 30 00	Outils interchangeables à emboutir, à estamper ou à poinçonner
8207 40 00	Outils interchangeables à tarauder ou à fileter
8207 50 00	Outils interchangeables à percer (autres que les outils de forage)
8207 70 00	Outils interchangeables à fraiser
8207 80 00	Outils interchangeables à tourner
8207 90 00	Autres outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils
8412 31 00	Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne (cylindres)
8412 80 00	Moteurs et machines motrices (à l'exclusion des turbines à vapeur, moteurs à piston, turbines hydrauliques, roues hydrauliques, turbines à gaz, moteurs à réaction, moteurs hydrauliques, moteurs pneumatiques, moteurs électriques)
8413 20 00	Pompes pour liquides, actionnées à la main, autres que celles des n ^{os} 8413.11 ou 8413.19
8413 40 00	Pompes à béton
8413 82 00	Élévateurs à liquides
8413 92 00	Parties d'élevateurs à liquides
8417 10 00	Fours industriels ou de laboratoire, non électriques, pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux
8430 20 00	Chasse-neige (à l'exclusion de ceux montés sur wagons pour réseaux ferroviaires, sur châssis d'automobile ou sur camions)
8430 31 00	Haveuses, abatteuses et machines à creuser les tunnels ou les galeries, autopropulsées
8430 61 00	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés
8456 11 00	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par laser
8456 12 00	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par faisceau de lumière ou de photons (autre que laser)
8456 30 00	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par électro-érosion

8456 50 00	Machines à découper par jet d'eau
8456 90 00	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons ou par faisceaux ioniques
8461 50 00	Machines à scier ou à tronçonner, pour le travail des métaux ou des cermets
8467	Outils pneumatiques, hydrauliques ou à moteur (électrique ou non électrique) incorporé, pour emploi à la main
8474 20 00	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides
8474 32 00	Machines à mélanger les matières minérales au bitume
8480 10 00	Châssis de fonderie
8480 41 00	Moules pour les métaux ou les carbures métalliques, pour le moulage par injection ou par compression
8480 49 00	Moules pour les métaux ou les carbures métalliques – autres
8480 50 00	Moules pour le verre
8480 79 00	Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques (autres que pour le moulage par injection ou par compression)
8485	Machines pour la fabrication additive
8501 10 00	Moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5 W
8501 32 00	Autres moteurs à courant continu et machines génératrices à courant continu, autres que les machines génératrices photovoltaïques, d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW
8501 34 00	Autres moteurs à courant continu et machines génératrices à courant continu, autres que les machines génératrices photovoltaïques, d'une puissance excédant 375 kW
8501 40 00	Autres moteurs à courant alternatif, monophasés
8501 51 00	Autres moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance n'excédant pas 750 W
8501 52 00	Autres moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW
8501 71 00	Machines génératrices photovoltaïques à courant continu, d'une puissance n'excédant pas 50 W
8501 72 00	Machines génératrices photovoltaïques à courant continu, d'une puissance excédant 50 W
8501 80 00	Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif
8506 10 00	Piles et batteries de piles au bioxyde de manganèse
8506 30 00	Piles et batteries de piles à l'oxyde de mercure
8506 40 00	Piles et batteries de piles à l'oxyde d'argent
8506 50 00	Piles et batteries de piles au lithium
8506 80 00	Autres piles et batteries de piles électriques
8507 50 00	Accumulateurs électriques au nickel-hydrure métallique
8507 60 00	Accumulateurs électriques au lithium-ion
8507 80 00	Autres accumulateurs électriques (à l'exclusion des accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)
8507 90 00	Parties d'accumulateurs électriques y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire
8515 31 00	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques
8515 39 00	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, autres qu'entièrement ou partiellement automatiques
8515 80 00	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultrasons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cermets – Autres machines et appareils
8515 90 00	Parties de machines et d'appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultrasons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; parties de machines et d'appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cermets
8904	Remorqueurs et bateaux-pousseurs
8905	Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants, plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles
9013 20 00	Lasers, autres que les diodes laser
9013 90 00	Parties et accessoires de lasers autres que les diodes laser, d'autres appareils et instruments d'optique non dénommés ailleurs au chapitre 90
9027 20 00	Chromatographes et appareils d'électrophorèse
9027 30 00	Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant les rayonnements optiques: UV, visibles, IR
9027 50 00	Autres instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR) (à l'exclusion des spectromètres, spectrophotomètres, spectrographes et analyseurs de gaz ou de fumées)
9027 90 00	Microtomes; parties et accessoires
9030 10 00	Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes
9030 20 00	Oscilloscopes et oscillographes
9030 31 00	Multimètres pour la mesure de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur
9030 33 00	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres)
9030 84 00	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, avec dispositif enregistreur (à l'exclusion des instruments et appareils spécialement conçus pour les techniques de télécommunication, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes, et des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur)
9030 90 00	Oscilloscopes, analyseurs de spectre et d'instruments et d'appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques ou d'instruments et d'appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes – Parties et accessoires

3. Biens concernés par la disposition transitoire prévue à l'art. 35, al. 10, let. b

Position tarifaire	Désignation
3917 21 00	Tubes et tuyaux rigides en polymères de l'éthylène
3917 39 00	Autres tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, avec ou sans accessoires, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'exclusion des produits pouvant supporter au minimum une pression de 27,6 MPa)

3917 40 00	Accessoires de tubes et tuyaux (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques
7305 11 00	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés longitudinalement à l'arc immergé
7307 11 00	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable
7307 19 00	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte, fer ou acier (sauf fonte non malléable)
7307 21 00	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
7307 23 00	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables, à souder bout à bout (non moulés)
7307 29 00	Autres accessoires de tuyauterie, en aciers inoxydables (non moulés)
7307 91 00	Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
7307 92 00	Coudes, courbes et manchons, en fer ou en aciers (autres que moulés ou en aciers inoxydables)
7307 93 00	Accessoires à souder bout à bout, en fer ou en aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
7307 99 00	Autres accessoires de tuyauterie, en fer ou en aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)
7412	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en cuivre
8412 90 00	Parties d'autres moteurs et machines motrices
8413 70 00	Autres pompes centrifuges, à moteur
8413 91 00	Parties de pompes pour liquides
8417 80 00	Fours industriels ou de laboratoire, non électriques, y compris les incinérateurs – autres
8417 90 00	Parties de fours industriels ou de laboratoire, non électriques, y compris d'incinérateurs
8430 41 00	Autres machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais – autopropulsés
8430 49 00	Autres machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais – autres
8465 10 00	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations
8465 91 00	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires – machines à scier
8465 92 00	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires – machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer
8465 95 00	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires – machines à percer ou à mortaiser
8465 99 00	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires – autres
8474 90 00	Parties des machines et appareils pour le travail des matières minérales du n° 8474
8480 71 00	Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques, pour le moulage par injection ou par compression